

Reconnaissance des acquis

pour certains DEC techniques

Les détenteurs d'un DEC technique peuvent se voir reconnaître des cours de leur programme (en exemption, substitution ou intégration) en présentant une demande de reconnaissance des acquis.

Cette liste est transmise à titre indicatif seulement et est modifiable sans préavis.
 Les reconnaissances peuvent varier selon le dossier de l'étudiant et à la discrétion du responsable de programme.

Sciences
 appliquées

Technologie minérale (271.A0)	Baccalauréat en génie géologique (7728)								
<p>Détenteur d'un DEC</p> <p><i>À la condition que la note moyenne obtenue dans les cours de niveau collégial requis pour la reconnaissance d'un cours universitaire soit supérieure ou égale à la moyenne du groupe</i></p>	<table> <tr> <td>6DDG100</td> <td>Sciences graphiques</td> </tr> <tr> <td>6GLG103</td> <td>Camp de planimétrie (1cr.)</td> </tr> <tr> <td>6GCI184</td> <td>Topométrie</td> </tr> <tr> <td>6GIN250</td> <td>Santé, sécurité et ingénierie (2cr.)</td> </tr> </table>	6DDG100	Sciences graphiques	6GLG103	Camp de planimétrie (1cr.)	6GCI184	Topométrie	6GIN250	Santé, sécurité et ingénierie (2cr.)
6DDG100	Sciences graphiques								
6GLG103	Camp de planimétrie (1cr.)								
6GCI184	Topométrie								
6GIN250	Santé, sécurité et ingénierie (2cr.)								